

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Prises par délégation du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Castelrenaudais
(Article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
délibération du Conseil communautaire en date du 15 juillet 2020)

Date de la convocation :
Le 28 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 18

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le 11/10/2021

ID : 037-243700499-20211005-BC2021_015-DE



Séance du 5 octobre 2021

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire s'est réuni sous la présidence de Brigitte DUPUIS, Présidente.

Étaient présents en qualité de membres à voix délibérative :

Brigitte DUPUIS, Présidente.

Marc LEPRINCE, Gino GOMMÉ, Patrice POTTIER, Fabien HOUZÉ, Sylvie GANNE, Vice-Présidents.

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Joël BESNARD, Isabelle SÉNÉCHAL, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES.

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut valablement délibérer.

Étaient absents excusés :

Alain DROUET donne pouvoir à Fabien HOUZÉ, Véronique BERGER donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Jocelyne PETAY donne pouvoir à Joël DENIAU.

Monsieur Fabien Houzé a été désigné à l'unanimité par le Bureau communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

BC 2021-015

Objet : Soutien au développement du cinéma d'Art et d'Essai Le Balzac – Prise en charge financière des frais de transport des écoles du Castelrenaudais dans le cadre du dispositif « École et Cinéma » au Cinéma communautaire Le Balzac pour l'année 2021-2022

« École et cinéma » est un dispositif d'éducation à l'image qui permet aux enseignants des écoles élémentaires et maternelles d'inscrire leurs classes à une programmation de respectivement trois (primaires) et deux (maternelles) films dans l'année, sur le temps scolaire, s'insérant dans la programmation pédagogique de l'enseignant.

Les projections sont organisées dans la salle de cinéma la plus proche, à savoir le Cinéma associatif d'Art et d'essai et communautaire Le Balzac à Château-Renault. Une formation et des ressources pédagogiques variées accompagnent les enseignants en amont de cette opération.

Durant l'année scolaire 2020-2021, 14 écoles du territoire avaient répondu favorablement pour participer à l'opération. Cependant, toutes les programmations prévues ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Comme les années précédentes, la prise en charge des frais de transport par la Communauté de Communes du Castelrenaudais incite les écoles à faire bénéficier les élèves de ce dispositif.

Ainsi, dans le cadre de sa compétence de soutien à l'activité cinématographique, pour favoriser l'égal accès à cet équipement communautaire, pour créer des habitudes de fréquentation de ce cinéma de proximité dès le plus jeune âge chez les castelrenaudais, il est proposé le renouvellement de l'opération et la prise en charge du coût des transports scolaires pour les écoles qui souhaiteraient participer à cette opération annuelle.

Considérant l'intérêt communautaire du cinéma,
Considérant l'intérêt communautaire de ce type d'action à destination de l'ensemble des castelrenaudais,

Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le renouvellement et le soutien de cette action pour l'année scolaire 2021-2022,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou le Vice-Président à mettre en œuvre toutes les démarches avec les partenaires et acteurs de ce dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention avec le cinéma Le Balzac et avec les écoles participantes, ainsi que de signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-Président à solliciter le concours financier de tous les partenaires financiers potentiels.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Château-Renault le octobre 2021

La Présidente
Brigitte DUPUIS

